

# Sécurité alimentaire et transition énergétique au Burkina Faso

Enjeux, approches et perspectives du projet  
« Énergie en Connexion »

Francesco Asdrubali, Chiara Biscarini,  
Federica Guazzini (dir.)

Séc  
alime  
Burkin

Collana Studi internazionali e comparati [4]



PERUGIA STRANIERI  
UNIVERSITY PRESS

Collana  
“Studi internazionali e comparati”  
[4]

**Sécurité alimentaire et transition énergétique au Burkina Faso  
Enjeux, approches et perspectives du projet « Énergie en Connexion »**

*Francesco Asdrubali, Chiara Biscarini, Federica Guazzini (dir.)*

**Collana**

“Studi internazionali e comparati”

**diretta da**

Emidio Diodato

**Comitato Scientifico**

Daniel C. Bach CNRS - Parigi  
Università di Bordeaux  
Gian Paolo Calchi Novati ISPI Milano - Università degli Studi di Pavia †  
Francesco Duranti - Università per Stranieri di Perugia  
Francisco Fernández Segado - Università Complutense di Madrid  
Federica Guazzini - Università per Stranieri di Perugia  
Leonardo Morlino - Università Luiss ‘Guido Carli’ di Roma †  
Hanna Rubinkowska-Anioł - Università di Varsavia  
Zyia Oniş - Università di Koç di Istanbul  
Luca Verzichelli - Università degli Studi di Siena  
Mauro Volpi - Università degli Studi di Perugia

**Direttore Editoriale**

Antonello Lamanna

Published by

**Perugia Stranieri University Press**

University for Foreigners of Perugia

Piazza Fortebraccio 4,

06123 Perugia

[www.unistrapg.it](http://www.unistrapg.it) [universitypress@unistrapg.it](mailto:universitypress@unistrapg.it)

ISBN 9788899811297 (pdf online)

ISBN 978-88-99811-28-0 (print)

Copyright © 2026 by

Perugia Stranieri University Press

All rights reserved.

## PARTENAIRES DU PROJET

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien financier de l'**Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)**, dans le cadre du projet « **Énergie en Connexion** » (EeC), coordonné par **Centro Internazionale per la Pace tra i Popoli**, sous l'égide du **WARREDOC (Water Resources Research and Documentation Centre)** et avec le patronage de l'**ASAFAL (Centro di Studi d'Area Comparati : Asia, Africa, America Latina)**.



*Les analyses et opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.*



# Sécurité alimentaire et transition énergétique au Burkina Faso

Enjeux, approches et perspectives du projet  
« Énergie en Connexion »

Francesco Asdrubali, Chiara Biscarini, Federica Guazzini (dir.)



PERUGIA STRANIERI  
UNIVERSITY PRESS

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale <i>Francesco Asdrubali, Chiara Biscarini et Federica Guazzini</i> .....	p. 11
--	-------

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **Cadres conceptuels et outils territoriaux pour le développement rural durable**

1. Généalogies de l'aide et pratiques de la coopération : l'Italie au Burkina Faso entre développement, crises et acteurs de la société civile <i>Federica Guazzini</i> .....	p. 20
2. De la parcelle au paysage, une approche intégrée et mesurable <i>Laura Guarnieri</i> .....	p. 36
3. Évaluation des services écosystémiques au service du développement rural durable <i>Tommaso Pacetti</i> .....	p. 50
4. Accès à l'eau et à l'énergie dans les espaces ruraux du Burkina Faso : une analyse territoriale par cartographie numérique <i>Antonella Mondello</i> .....	p. 61

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **Agriculture, sécurité alimentaire et innovations énergétiques**

5. Tendances globales, dynamiques locales : l'agriculture industrielle, l'agroécologie et les voies vers la durabilité au Burkina Faso  
*Luca Percalli* ..... p. 86
6. Point des travaux scientifiques et des pratiques endogènes en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire en lien avec le développement durable au Burkina Faso  
*Metuor Dabire et al.* ..... p. 99
7. Énergies renouvelables en agriculture  
*Alessandra Vinci et Stefano Casadei* ..... p. 111
8. Énergies Renouvelables et Agriculture au Burkina Faso : État des Lieux, Innovations et Perspectives pour un Développement Durable  
*Guy Christian Tubreoumya et al.* ..... p. 128

## **TROISIÈME PARTIE**

### **Gouvernance, formation et dynamiques sociales**

9. Les modes locaux de gouvernance. Une approche comparative autour d'un modèle commun  
*Jean-Pierre Olivier de Sardan* ..... p. 158
10. De la recherche d'inclusion au sein des organisations paysannes à l'innovation: l'approche stratégique des « jeunes agriculteurs » du Burkina Faso.  
*Awa Ouédraogo Ymba* ..... p. 183
11. Transition énergétique et formation professionnelle au Burkina Faso : entre ambitions et contraintes  
*Wendkûuni Désiré Poudiogo* ..... p. 197
12. Formation, Compétences et Technologies: Une Triade Gagnante pour une Production Maraîchère Durable au Burkina Faso.  
*Guy Christian Tubreoumya et al.* ..... p. 211

**Les Auteurs** ..... p. 223

# Liste des acronymes

ZiE Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement

ABER Ateliers de l'Agence Burkinabè de l'Électrification Rurale

AfDB African Development Bank

AICS Agenzia Italiana per la Cooperazione allo Sviluppo

AGV Acide gras volatils

APD Aide publique au développement

AJA Association des Jeunes Agriculteurs

ANEREE Agence nationale des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

AOI Associazione delle organizzazioni italiane di cooperazione e solidarietà internazionale

BQP Brevet de Qualification Professionnelle

BPT Brevet Professionnel de Technicien

BPTS Brevet professionnel de technicien spécialisé

CAP-M Centre Agricole Polyvalent de Matourkou

CEDEAO Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEP Champs Écoles Paysans

CEP Collecte de l'Eau Pluviale

CFEA Centre de Formation en Entrepreneuriat Agricole

CFPER Centre de Formation Professionnelle en Énergie Renouvelable

CICES Common International Classification of Ecosystem Services

CIPA Centro Internazionale per la Pace tra i Popoli

CNFTA Centre National de Formation des Techniciens de l'Agriculture

CNRST Centre National de Recherche Scientifique et Technologique

CPF Confédération Paysanne du Faso

CPR Centres de Promotion Rurale

CRA/HBS Chambre Régionale d'Agriculture des Hauts-Bassins

CSA Climate-smart agriculture

CVGT Commissions villageoises de gestion des terroirs

DGFOMR Direction du foncier, de la Formation et de l'Organisation du Monde Rural

DGPER Direction de la Promotion de l'Économie Rurale

ECED-Mouhoun Energie et Croissance Economique Durable de la Boucle du Mouhoun

EeC Énergies en Connexion. Welfare communautaire et filières agricoles durables

ENAE École Nationale d'Agriculture et d'Élevage

ENAFÉ École Normale de Formation Agricole

EnR Énergies renouvelables

ES Ecosystem Services

ESIG École Supérieure d'Informatique et de Gestion

ESPE École Supérieure d'Électricité

ETBE Ethanol, méthanol et éthyl tertio-butyl-éther

FEB Fédération des Éleveurs du Burkina

FEM Fonds pour l'Environnement Mondial

FENAFER-B Fédération Nationale des Femmes Rurales du Burkina

FNJPA-F Fédération Nationale des Jeunes

Producteurs Agricoles du Burkina

FFPOs Forest and Farm Producer Organizations

FOLUR Food Systems, Land Use and Restoration

GEA Gestion de l'Eau en Agriculture

GGGI Global Green Growth Institute

GIEC Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

GIS Geographic Information System

GIP Gestion Intégrée des Paysages

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit

GMB Grand Moulin du Burkina

GMV Grande Muraille Verte

IDH Indice de développement humain

ICRISAT Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales Semi-Arides

IDR Institut du Développement Rural

IFESA Institut privé de formation en Environnement et Sciences Agricole

INERA Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles

IRENA International Renewable Energy Agency

IRSAT Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies

ISGE Institut Supérieure de Génie Électrique

ISIG Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion

ISPP Institut Supérieur Polytechnique Privé de Ouagadougou

IUT Institut Universitaire et Technologies

JNP Journée Nationale du Paysan

LASDEL Laboratoire d'études et de recherches sur les Dynamiques sociales et le Développement Local

LERE/DES Laboratoire d'Études Rurales sur l'Environnement et le Développement Économique et Social

MAECI Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

MARAH Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-Agricoles

MESRSI Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation du Burkina Faso

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

ODD Objectifs de développement durable

ONG Organisations non gouvernementales

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

OSC Organisations de la société civile

PACAO Projet d'appui à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest

PADAC Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale

PADAI Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Irriguée

PASA Programme d'Appui au Secteur Agricole

PDI Personnes Déplacées Internes

PCI Pouvoir Calorifique Inférieur

PILA Participatory and Informed Landscape Approach

PNDES Plan national de développement économique et social

PNUD (UNDP) Programme des Nations Unies pour le développement

PRODIA Promotion du Développement Industriel, Artisanal et Agricole

PTF Partenaires au développement

PV Photovoltaïque

QGIS Quantum Geographic Information System

RE Renewable energy

RNA Régénération Naturelle Assistée

SE Services écosystémiques

SIG Systèmes d'Information Géographique

SN-SOSUCO Société sucrière du Burkina Faso

SOBTO Société Burkinabè de Tomates

SOFATO Société Faso Tomate

SOFITEX Société burkinabè des fibres textiles

SUUBF Swiss UMEF University Burkina Faso

TIC Technologies de l'information et de la communication

UAN Université Aube Nouvelle

UCOBAM Union des Coopératives Agricoles et Maraichères du Burkina

UEK Université Evangélique du Koinonia

UJKZ Université Joseph Ki-Zerbo

UNB Université Nazi Boni

UNISTRAPG Università per Stranieri di Perugia

UPPA Union des Producteurs Agricoles du Houet

USTA Université Saint Thomas D'Aquin

WARREDOC Water Resources and Documentation Centre

WEF Water-Energy-Food

WEFE Water-Energy-Food-Ecosystems



# PREMIÈRE PARTIE

Cadres conceptuels  
et outils territoriaux  
pour le développement  
rural durable

# 1. Généalogies de l'aide et pratiques de la coopération : l'Italie au Burkina Faso entre développement, crises et acteurs de la société civile

Federica Guazzini

## Abstract

This article examines the evolution of Italian development cooperation in Burkina Faso within the broader transformations of international aid regimes, Italian institutional reforms, and changing agricultural policies in the Sahel. From the 1980s onward, Burkina Faso progressively emerged as a priority partner in Italy's engagement in sub-Saharan Africa, particularly as the Sahel gained strategic relevance in Italian development policy. The study traces the interaction between global development paradigms and local political dynamics, from Thomas Sankara's critique of aid dependency to nowadays. Adopting a historical-institutional perspective, the article highlights the hybrid configuration of Italian cooperation, implemented through bilateral, multilateral, and civil society channels. Special attention is devoted to the growing role of Italian NGOs in rural development, food security, and resilience-building initiatives.

**Keywords:** Burkina Faso; Italian development cooperation; Sahel; food security; civil society organizations.

## 1. L'émergence du Burkina Faso dans l'horizon de la coopération italienne

Les lignes directrices relatives à l'allocation de l'Aide publique au développement (APD) italienne formalisèrent la répartition géographique de l'aide à la fin des années 1970. À cette époque, la Haute-Volta ne figurait pas encore parmi les trente-quatre pays prioritaires. Néanmoins, les besoins d'assistance de nombreuses régions du continent africain commencèrent à être perçus comme un champ d'intervention privilégié pour la coopération italienne au développement. Cette évolution favorisa progressivement le passage des formes traditionnelles d'assistance technique et d'aide alimentaire vers des dispositifs d'intervention plus structurés et diversifiés (Frigo, Martinelli 1990 : 14).

Cette orientation se consolida au cours des années 1980, lorsque l'Italie renforça et structura son engagement dans l'assistance bilatérale, remontant dans le classement des donateurs mondiaux (Villani, 2015), également dans le but d'accroître sa crédibilité dans le débat Nord-Sud (Borruso : 408). L'Afrique subsaharienne devint alors la principale destination de l'aide italienne, recevant 63,67 % des financements totaux. À partir de 1982, un programme régional spécifique fut lancé pour lutter contre la malnutrition et la faim dans la région du Sahel qui, une décennie après la grave famine de 1973, traversait une nouvelle phase critique (Gado, 1993). Le Sahel s'imposa ainsi, aux côtés de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe (Ercolessi 1991 : 30-32, 53), comme l'une des principales zones d'intervention de la coopération italienne.

Dans le même temps, le poids de la Somalie et de l'Éthiopie — interlocuteurs longtemps privilégiés en raison de l'héritage colonial italien — tendait à diminuer (Calandri 2019), tandis que l'importance stratégique des États sahéliers augmentait. Le Burkina Faso entra lui aussi parmi les bénéficiaires de l'aide bilatérale italienne, étant classé parmi les pays prioritaires (Isernia, 1995 : 245-258).

Cette inclusion intervint toutefois dans un contexte de profondes transformations politiques internes. Sous la direction de Thomas Sankara (1983-1987), le gouvernement révolutionnaire promut un projet de développement fondé sur l'autonomie économique et la valorisation des ressources locales. Rebaptisé Burkina Faso, le pays obtint des résultats significatifs en matière d'autosuffisance alimentaire, tout en accordant une attention particulière aux politiques environnementales et de reboisement. Des progrès rapides furent également enregistrés dans les infrastructures et dans le secteur de la santé. Sankara remit en cause le paradigme dominant de la coopération internationale, qu'il considérait comme générateur de dépendance. L'aide internationale était ainsi interprétée comme une prolongation de l'impérialisme colonial, fondée sur la violence épistémique résultant de la substitution des systèmes de connaissances africains par des épistémologies exogènes. Dans cette perspective, la pauvreté et la faim apparaissaient comme les effets d'un système international comprimant le potentiel productif local. Lorsque, à partir de 1984, une nouvelle crise alimentaire frappa le pays, le gouvernement sankariste adopta plusieurs mesures radicales : augmentation des prix d'achat pour les producteurs agricoles, nationalisation des terres et interdiction d'importation de produits alimentaires et agricoles (Tallet 1996).

Ces réformes, mises en œuvre sans consultation publique, visaient à faciliter l'accès des populations les plus vulnérables aux facteurs de production, aux marchés et aux services publics, tout en remplaçant la chefferie traditionnelle par un nouvel acteur politique : les Comités de défense de la révolution (Zahonogo et al. 2023). La vision de transformation portée par Sankara — ambitieuse et structurée (Murray 2020) — suscita toutefois des tensions politiques et sociales croissantes, qui culminèrent avec sa destitution et son assassinat lors du coup d'État militaire du 15 octobre 1987. Bien que le Burkina Faso ait alors atteint l'autosuffisance alimentaire — comme le soulignait la FAO (1992) — le projet révolutionnaire demeura inachevé.

La fin du régime sankariste marqua un réalignement progressif du pays sur les attentes des bailleurs internationaux et coïncida avec une phase de réorganisation de la coopération italienne. Quelques mois avant le coup d'État de Ouagadougou, le gouvernement italien avait adopté la loi n° 49 du 26 février 1987, destinée à encadrer de manière organique la coopération avec les pays en développement, en promouvant les principes de solidarité internationale et de respect des droits humains. Cette loi définissait la coopération comme une « partie intégrante de la politique étrangère » placée sous la responsabilité du ministère des Affaires étrangères (Ferraris 1999). Elle contribua à rationaliser et à renforcer le système italien de coopération au développement (Ercolessi 1991 : 27-28), en élargissant les secteurs d'intervention, notamment dans le domaine de la formation, qui demeure aujourd'hui un élément central.

Parallèlement, l'activité des organisations non gouvernementales (ONG) italiennes se développa rapidement : plus de 60 % de leurs projets furent concentrés en Afrique subsaharienne selon une approche multisectorielle (Ianni 2004). Depuis lors, le secteur non lucratif italien a connu une croissance significative et la région sahélienne est demeurée un espace d'intervention privilégié pour la coopération italienne. L'assistance technique et

l'aide multilatérale s'imposèrent comme les principaux instruments d'action, y compris durant la phase d'essoufflement du secteur à la fin de la Première République (Ercolessi 1994).

Dans le même temps, les politiques agricoles burkinabè connurent une profonde reconfiguration. Avec l'arrivée au pouvoir de Blaise Compaoré, les initiatives mises en place durant la révolution sankariste furent progressivement démantelées dans le cadre de l'adoption des programmes d'ajustement structurel promus par les institutions financières internationales. Le désengagement de l'État du monde rural se traduit notamment par des politiques de subvention orientées presque exclusivement vers la production cotonnière, tandis que la promotion des autres filières fut largement confiée aux programmes d'aide au développement.

Au cours des années 1990, alors que l'agriculture représentait plus de 30 % du PIB (Nyamekye et al. 2018), la vision portée par la Confédération paysanne du Faso — regroupant quinze organisations agricoles et plus de 35 000 coopératives et groupes de base — fut progressivement marginalisée. Celle-ci visait pourtant à promouvoir la sécurité alimentaire par le soutien aux petits producteurs et la démocratisation de l'accès aux facteurs de production. Dans le cadre des réformes de décentralisation, la gestion foncière fut confiée aux Commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT), organes non élus au suffrage universel qui finirent par limiter la participation de certains groupes sociaux aux processus décisionnels, notamment les femmes et les jeunes (Laurent 1995).

Durant ses vingt-sept années au pouvoir, Compaoré considéra le modèle de l'agriculture familiale comme un système à dépasser, jugé incompatible avec l'objectif de sécurité alimentaire. L'agribusiness et les cultures commerciales devinrent ainsi prioritaires, souvent sans réelle prise en compte des revendications des organisations paysannes (Jackson 2018).

## 2. Une aide en transformation entre évolutions globales, réformes italiennes et politiques agricoles burkinabè

Comme dans l'ensemble de la région sahélienne, la dégradation des ressources naturelles au Burkina Faso résulte en grande partie de la pression démographique exercée sur une base limitée de ressources, ainsi que de la désarticulation progressive entre systèmes de production agricole et équilibres écologiques. Dans ce contexte, l'agenda institutionnel du régime de Ouagadougou a profondément transformé le secteur agricole. L'interaction entre facteurs climatiques, économiques et financiers a fragilisé la souveraineté alimentaire, même si la disponibilité céréalière a varié sensiblement selon les localités et si les réseaux de solidarité ont parfois atténué les effets des crises. Selon Marie Poussart-Vanier (2005), ces dynamiques ont favorisé une institutionnalisation progressive de l'aide humanitaire, dont l'intensité a fluctué au fil des années.

Parallèlement, en Italie, la régression préoccupante de l'APD relégua le pays parmi les derniers donateurs internationaux. Dans le même temps, les investissements directs italiens en Afrique subsaharienne augmentaient, accompagnés de prises de position publiques favorables à l'internationalisation des entreprises et à une approche moins strictement fondée sur la solidarité. L'orientation vers les canaux multilatéraux et multibilatéraux s'imposa progressivement (Liverani, Lovisolo 2006). L'évolution des contributions publiques italiennes destinées au Burkina Faso révèle ainsi une trajectoire irrégulière, marquée par les cycles budgétaires du pays donateur, les réformes du système de coopération et les transformations du contexte géopolitique sahélien.

Au cours des années 1990, la position de l'Afrique subsaharienne dans les relations internationales évolua sous l'effet combiné d'une reprise économique inégale, de processus de démocratisation et de l'émergence de nouveaux partenaires, parmi lesquels la Chine (Naré 2026). Ces dynamiques contribuèrent à diffuser une conjoncture de plus en plus orientée vers le principe du *trade not aid*. Dans ce contexte, la présence diplomatique italienne en Afrique de l'Ouest demeurait relativement limitée, alors même que des pays comme le Burkina Faso auraient pu bénéficier d'une attention accrue (Carbone 1993 : vi). Parallèlement, les institutions internationales promouvaient l'approche du *community-driven development*, visant à dépasser les modèles décisionnels centralisés et à renforcer le rôle des acteurs locaux (Wong, Guggenheim 2018).

Dans ce cadre de redéfinition des stratégies de développement, l'Agenda 2063 de l'Union africaine esquissait une vision de long terme, tandis que les Nations Unies promouvaient, à travers les Millennium Development Goals (MDGs), un programme global de lutte contre la pauvreté. Ces dernières initiatives ont néanmoins suscité des critiques soulignant leur caractère technocratique et leur faible capacité à traiter les causes structurelles des inégalités sociales (Mkandawire 2010 ; Easterly 2009).

Dans ce contexte international, les flux d'APD italiens connurent jusqu'en 2008 une croissance modérée, cohérente avec un modèle de coopération fondé sur des interventions sectorielles dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire, souvent mises en œuvre par des projets bilatéraux et des ONG. L'engagement italien reflétait ainsi l'orientation plus générale de la coopération européenne vers la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés d'Afrique subsaharienne (OECD 2023).

La période comprise entre 2009 et 2014 fut en revanche marquée par une contraction significative et une forte volatilité des flux d'aide, liée aux effets de la crise financière mondiale et aux politiques de consolidation budgétaire adoptées par l'Italie. Les statistiques internationales montrent en effet une stagnation, voire un recul, de l'APD des donateurs du Development Assistance Committee (DAC) dans les années suivant la crise de 2008 (OECD 2023 ; World Bank 2024). Cette évolution affecta la continuité des financements bilatéraux et se traduisit par des fluctuations particulièrement visibles dans les pays partenaires disposant de programmes relativement limités, comme le Burkina Faso, malgré les tentatives d'introduire des mécanismes de financement innovants.

Jusqu'en 2013, la coopération italienne au Burkina Faso s'appuya principalement sur les canaux multilatéraux — notamment à travers la FAO — ainsi que sur l'action bilatérale et les initiatives des ONG. Les interventions se concentrèrent dans les secteurs de la santé, du développement rural et de la lutte contre la désertification, domaine dans lequel l'Italie joua un rôle de premier plan<sup>1</sup>. L'accord-cadre signé entre Rome et Ouagadougou en décembre 2013 contribua à renforcer les relations bilatérales, avec un accompagnement technique et financier en soutenant un nombre croissant d'initiatives de développement mises en œuvre par les ministères partenaires, les organisations internationales, les organisations de la société civile et divers acteurs institutionnels, notamment des universités et des centres de recherche<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> <https://ouagadougou.aics.gov.it/aics/profilo-e-obiettivi/>. consulté le 20 novembre 2025.

<sup>2</sup> Accordé cadre de coopération au développement entre la République Italienne et le Burkina Faso, *Accordo quadro di Cooperazione tra l'Italia e il Burkina Faso*; consulté le 22 novembre 2025.

Un tournant important intervint avec l'évolution de l'agenda global du développement, caractérisée par une révision du cadre théorique des MDGs et par l'adoption des Sustainable Development Goals (SDGs) lors du sommet des Nations Unies de New York de 2015, dans le cadre de l'Agenda 2030. L'objectif d'éradication de la pauvreté, désormais envisagée comme un phénomène multidimensionnel, fut inscrit dans une perspective de développement durable intégrant les dimensions environnementale, économique et sociale, ainsi que dans un paradigme qui déplace l'attention d'une approche fondée sur les besoins vers une approche fondée sur les droits (Ramutsindela, Mickler, 2020).

Ces priorités avaient été en partie anticipées par l'Italie avec la loi n° 125 de 2014, qui reforma le système de coopération au développement. Cette réforme identifiait comme priorités l'éradication de la pauvreté, la promotion du développement durable, la protection des droits humains et le soutien à la paix. Elle redéfinissait également les acteurs de la coopération en incluant l'ensemble des organisations de la société civile sans but lucratif, regroupées sous la catégorie d'organisations de la société civile (OSC), et conférait un rôle central à l'Agencia italiana per la cooperazione allo sviluppo (AICS)<sup>3</sup>. Elle assurait ainsi l'alignement du système italien sur les principes promus par l'OCDE : appropriation locale des initiatives, alignement sur les politiques nationales des pays partenaires, harmonisation entre donateurs, orientation vers les résultats et responsabilité mutuelle. L'AICS ouvrit un bureau à Ouagadougou, concentrant son action dans les secteurs du développement rural, de la sécurité alimentaire et de l'inclusion sociale, dans un contexte où le Burkina Faso devenait également un carrefour migratoire.

Entre-temps, au Burkina Faso, une insurrection populaire conduisit à la destitution du régime de Blaise Compaoré et à l'instauration d'un gouvernement de transition entre 2014 et 2015, période également marquée par une forte volatilité des prix alimentaires. Après l'élection de Roch Kaboré à la présidence (2015-2022), la politique agricole s'orienta vers la libéralisation, l'agribusiness et la mobilisation de l'aide internationale, tout en intégrant l'agroécologie dans l'agenda institutionnel. Selon Ragnangnéwendé Hyacinthe Naré et Abdoul Karim Saidou (2025), cette intégration doit être interprétée moins comme la reconnaissance de la pluralité des acteurs locaux que comme une stratégie visant à attirer les financements internationaux.

Dans un contexte marqué par les crises climatique et alimentaire, l'Afrique demeure aujourd'hui la principale destination de l'aide bilatérale italienne, qui y consacre environ 50 % de ses ressources. L'objectif fixé par le DAC, consistant à consacrer 0,7 % du revenu national brut à l'APD, n'a toutefois pas encore été atteint (MAECI 2022 : 10), la majeure partie de l'aide continuant d'être acheminée par les institutions multilatérales (Greco 2024). À partir de la seconde moitié des années 2010, une reprise progressive des flux d'aide est néanmoins observable, liée à la fois au renforcement du système italien de coopération et à la centralité croissante du Sahel dans les politiques européennes de stabilisation, articulées autour du triptyque sécurité-migration-développement (Venturi 2022).

Dans ce cadre, les organisations italiennes de la société civile ont été particulièrement mobilisées dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre la malnutrition

---

<sup>3</sup> Legge 11 agosto 2014, n. 125: Disciplina generale sulla cooperazione internazionale per lo sviluppo, <https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:legge:2014-08-11;125> consulté le 13 décembre 2025

et de renforcement de la résilience agricole<sup>4</sup>. Entre 2020 et 2022, la pandémie de COVID-19 et la dégradation de la situation sécuritaire sahélienne ont encore renforcé cette orientation, entraînant une augmentation des financements destinés aux interventions humanitaires et au soutien des moyens de subsistance des populations vulnérables. L'APD italienne a ainsi atteint 0,33 % du revenu national brut en 2022 (MAECI 2023).

Depuis 2020, l'AICS a intensifié ses interventions au Burkina Faso, avec un portefeuille de projets actifs dépassant 45 millions d'euros. Ces initiatives, souvent menées en partenariat avec les agences des Nations Unies, l'Union européenne<sup>5</sup> et des organisations de la société civile, se concentrent principalement sur l'agriculture durable, l'inclusion des jeunes et la gestion des ressources hydriques<sup>6</sup>. Les relations de coopération entre l'Italie et le Burkina Faso apparaissent ainsi consolidées, comme en témoignent les plus de 107 millions d'euros alloués sur vingt-cinq ans dans les secteurs de la santé, du développement rural et de la réponse aux urgences<sup>7</sup>. Ce montant peut paraître relativement modeste, mais il doit être rapporté à l'ampleur globalement limitée des ressources financières que l'Italie consacre à la coopération internationale au développement<sup>8</sup>.

Ces dernières années, toutefois, des signes de ralentissement et de réallocation des ressources sont apparus dans un contexte international marqué par la multiplication des crises globales et par une canalisation croissante de l'aide à travers des instruments multilatéraux et des priorités géopolitiques émergentes (OECD 2025). Le Burkina Faso demeure néanmoins parmi les pays prioritaires de la coopération italienne<sup>9</sup>, notamment en raison de sa position stratégique dans le Sahel. Cette orientation ressort du *Documento triennale di programmazione e indirizzo 2024-2026* du ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (MAECI)<sup>10</sup>, qui élargit le nombre de pays africains prioritaires de onze à vingt-trois. L'objectif est de renforcer les partenariats dans le cadre du *Piano Mattei*, stratégie de diplomatie économique lancée en 2023 par le gouvernement italien afin de consolider les relations avec les États africains (Giro 2024), pas un modèle de développement à proprement parler. Cette orientation reflète l'engagement italien dans la région sahélienne, où le bureau de l'AICS à Ouagadougou exerce également des fonctions de coordination pour les initiatives de coopération au Ghana. Dans ce cadre, les initiatives les plus récentes de développement agricole au Burkina Faso ont été approuvées sous l'égide du *Piano Mattei*<sup>11</sup>.

---

<sup>4</sup> Legge 11 agosto 2014, n. 125: Disciplina generale sulla cooperazione internazionale per lo sviluppo, <https://www.normattiva.it/uri-res/N2Ls?urn:nir:stato:legge:2014-08-11;125> consulté le 13 décembre 2025

<sup>5</sup> Il Programme ECOPAS – Ecosystèmes Protégés de l'Afrique Sahélienne - UE REG/6122/001 (7 ACP RPR 742)

<sup>6</sup> AICS - Agricoltura sostenibile a Ouagadougou | Obiettivo Europa. consulté le 12 janvier 2026.

<sup>7</sup> AICS, Ouagadougou, Profilo e obiettivi – Ouagadougou consulté le 22 novembre 2025

<sup>8</sup> En 2026, le Comité conjoint pour la coopération au développement a approuvé un ensemble d'initiatives de coopération italienne — comprenant des contributions à fonds perdu et des financements concessionnels — pour un montant global d'environ 246 millions d'euros.

<sup>9</sup> <https://www.aics.gov.it/paesi/paesi-prioritari/> consulté le 22 novembre 2025.

<sup>10</sup> MAECI, Politica Estera e Cooperazione allo Sviluppo, Cooperazione Internazionale – Ministero degli Affari Esteri e della Cooperazione Internazionale consulté le 22 novembre 2025.

<sup>11</sup> MAECI, Prima riunione del Comitato Congiunto per la Cooperazione allo Sviluppo del 2026, 09.03.2026, in: [https://www.esteri.it/it/sala\\_stampa/archivionotizie/comunicati/2026/03/prima-riunione-del-comitato-congiunto-per-la-cooperazione-allo-sviluppo-del-2026/](https://www.esteri.it/it/sala_stampa/archivionotizie/comunicati/2026/03/prima-riunione-del-comitato-congiunto-per-la-cooperazione-allo-sviluppo-del-2026/) consulté le 10 mars 2026.

### 3. Polycrise et nouveaux défis pour la coopération dans le Burkina Faso contemporain

Face aux transformations profondes du monde rural sahélien, l'aide internationale n'a pas apporté de réponses pleinement adéquates et son bilan demeure incertain, notamment si l'on considère la dépendance accrue aux ressources extérieures qu'elle a parfois contribué à renforcer. Dans bien des cas, les ressources de l'aide, en particulier lorsqu'elles prennent la forme de programmes sectoriels, se sont révélées davantage fonctionnelles au maintien d'équilibres politiques locaux qu'au soutien effectif de dynamiques durables de développement économique et social. Ce constat renvoie plus largement aux débats critiques sur les limites structurelles du système international de l'aide dans les contextes sahéliens.

Plus récemment, l'agenda global du développement a été mis à l'épreuve par ce que certains auteurs qualifient de « polycrise » (Lawrence, 2025), caractérisée par les effets combinés de la pandémie de COVID-19, de l'urgence climatique et des répercussions directes et indirectes de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine. Ces facteurs se superposent à l'imbrication de multiples crises régionales — huit au total selon Jean-Pierre Olivier de Sardan (2023) — qui reconfigurent profondément les dynamiques politiques, économiques et sociales du Sahel. Dans le cas burkinabè, cette conjoncture contribue notamment à l'aggravation de l'insécurité alimentaire (Nikiema, Finagon, 2025).

Selon le *Human Development Report* publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD, 2025), le Burkina Faso occupe le 186<sup>e</sup> rang sur 193 pays dans le classement de l'Indice de développement humain, ce qui témoigne de la persistance de vulnérabilités structurelles. Face à cette situation, les autorités ont adopté la *Politique nationale multisectorielle de nutrition 2020-2029* ainsi que le *Plan national de développement économique et social* (PNDES II 2021-2025). Ce dernier met l'accent sur la sécurité alimentaire et socio-économique des communautés rurales, la prévention de la malnutrition, la promotion des opportunités économiques pour les jeunes et l'inclusion des groupes vulnérables. En cohérence avec ces priorités nationales, environ un tiers du portefeuille d'interventions de l'AICS est aujourd'hui consacré au développement rural et à la sécurité alimentaire. Les initiatives concernent notamment la restauration des terres dégradées, la promotion de pratiques agro-sylvo-pastorales adaptées aux changements climatiques, la valorisation de cultures longtemps marginalisées, le développement de filières agroalimentaires inclusives et la création d'opportunités d'emploi<sup>12</sup>.

Comme au Mali et au Niger, la récente transition démocratique au Burkina Faso a cependant cédé la place à un gouvernement militaire à la suite d'une série de coups d'État, le dernier ayant eu lieu le 24 janvier 2022 (Engels, 2022). Cette prise de pouvoir a été justifiée par l'incapacité du président Roch Kaboré à contenir l'expansion des groupes armés non étatiques, largement liée à la diffusion régionale du conflit malien. Depuis 2017, ces groupes ont provoqué de nombreuses victimes, ainsi qu'un nombre croissant de déplacés internes et de réfugiés (UNHCR, 2025), avec des effets importantes sur les droits socio-économiques (Hagberg, Kibora, 2023), les libertés civiles et la participation politique (Okereke, 2025). Les répercussions transnationales de cette instabilité ont également mis

---

<sup>12</sup> AICS OUAGADOUGOU. Rapport annuel 2022, p.18. [https://ouagadougou.aics.gov.it/wp-content/uploads/2024/04/Rapporto-annuale-2022\\_compressed.pdf](https://ouagadougou.aics.gov.it/wp-content/uploads/2024/04/Rapporto-annuale-2022_compressed.pdf) consulté le 12 janvier 2026.

en évidence les limites du processus de sécuritisation régionale (Wilén, 2025), accélérant l'érosion du système de la Françafrique et la sortie du Burkina Faso de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ce processus a culminé en septembre 2023 avec la formation de l'Alliance des États du Sahel (Amoah, 2025 : 79-105 ; Ansah, 2025), dont la dénomination elle-même ne rompt pas avec les catégories héritées de l'ordre colonial (Amselle, 2022). Dans ce contexte de multilatéralisme incertain, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des programmes d'aide italiens — bilatéraux comme multilatéraux — ont conduit la représentation de l'AICS, dont les effectifs et les compétences ont été renforcés, à s'appuyer davantage sur les organisations de la société civile afin de garantir la continuité opérationnelle des interventions<sup>13</sup>.

Dans ce cadre de recomposition politique et géopolitique, le nouveau président Ibrahim Traoré s'est publiquement inscrit dans la continuité symbolique du sankarisme. Dans ses discours, il revendique une plateforme politique centrée sur la souveraineté économique, exhortant les citoyens à s'appuyer sur leurs propres cultures plutôt que sur l'aide extérieure afin de parvenir à la souveraineté alimentaire. La production de sésame et de céréales — essentielle pour les moyens de subsistance ruraux — reste néanmoins confrontée à de multiples contraintes, parmi lesquelles l'accès limité aux moyens de production, la dégradation des sols et la variabilité climatique (Bationo, 2025 ; Navarro-Pabsdorf, 2026). Dans ce contexte, il apparaît crucial de garantir un soutien continu aux agriculteurs, incluant le partage des connaissances, les possibilités de mise en réseau et un meilleur accès aux circuits de commercialisation (Tega *et al.*, 2025), tout en assurant une gestion durable des ressources hydriques (Ködmön, Szöke, 2025). Plusieurs experts soulignent également la nécessité d'intégrer la *climate-smart agriculture* dans les politiques nationales (Compaoré *et al.*, 2025). Le gouvernement prévoit ainsi d'étendre, d'ici 2026, les programmes d'aménagement des terres agricoles, les projets de conservation des ressources en eau, ainsi que le développement de l'aquaculture et des cultures fourragères.

Parallèlement, les données du United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs indiquent qu'environ 4,5 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une assistance humanitaire (OCHA, 2026). Dans ce contexte, Ibrahim Traoré a néanmoins annoncé que le Burkina Faso atteindrait l'autosuffisance alimentaire dès 2025, objectif qui reposerait notamment sur une meilleure distribution des semences, la mécanisation agricole, l'introduction de subventions ciblées et une coordination renforcée des campagnes de production<sup>14</sup>. Une étude récente (Kafando, Sakurai, 2025) montre toutefois que, malgré la contraction de la production céréalière, l'intensification de la violence terroriste est associée à une hausse de la production de cultures commerciales, moins exigeantes en facteurs de production. La baisse de la productivité agricole des ménages s'explique aussi par la diminution du nombre de parcelles cultivées, de la superficie exploitée et des investissements productifs de court terme, notamment dans les engrais chimiques et les pesticides.

---

<sup>13</sup> AICS OUAGADOUGOU. Rapporto annuale 2022, p.3 [https://ouagadougou.aics.gov.it/wp-content/uploads/2024/04/Rapporto-annuale-2022\\_compressed.pdf](https://ouagadougou.aics.gov.it/wp-content/uploads/2024/04/Rapporto-annuale-2022_compressed.pdf) consulté le 12 janvier 2026.

<sup>14</sup> *Burkina Faso Claims Security Gains and Food Self Sufficiency Under Ibrahim Traoré as 2026 Agenda Takes Shape*, The Voice of Africa, 2.1.2026.

## 4. Le rôle des organisations non gouvernementales italiennes au Burkina Faso

Dans le cadre de la coopération italienne au développement au Burkina Faso, les organisations de la société civile (OSC) constituent l'un des principaux canaux de mise en œuvre des interventions. Environ 14 % de l'aide italienne destinée au pays est actuellement consacrée aux urgences humanitaires, principalement à travers des programmes du World Food Programme. Le reste des financements se concentre sur des secteurs tels que le développement rural, la sécurité alimentaire, la santé, la formation professionnelle, l'inclusion de genre et le soutien aux personnes en situation de handicap. Les programmes financés par l'AICS et mis en œuvre par des ONG italiennes représentent près de 40 % du portefeuille opérationnel. La valeur totale des interventions en cours dépasse 45 millions d'euros et cible notamment la lutte contre la malnutrition et la création d'opportunités d'emploi.

L'essor du rôle des ONG sur le continent africain s'inscrit dans les transformations économiques et institutionnelles des années 1980 et 1990, marquées par l'affirmation de ce que certains auteurs ont qualifié d'« industrie du développement ». Cette expression critique souligne la tendance du système de l'aide à se reproduire indépendamment de ses résultats concrets. À la suite de la crise de la dette publique des États africains et de l'introduction des programmes d'ajustement structurel, la présence croissante d'organisations non gouvernementales dans la gestion des politiques de développement et des services sociaux a conduit certains chercheurs à évoquer une « ONGisation de l'Afrique » (Dozon 2008), c'est-à-dire un transfert progressif de fonctions autrefois assumées par les États vers des acteurs non étatiques. Ce processus a suscité de nombreuses critiques : plusieurs auteurs ont souligné le risque que l'intervention des ONG reproduise des formes de dépendance économique et institutionnelle ou diffuse des modèles de développement exogènes (Shivji 2007 ; Michael 2004 ; De Waal 1997). Malgré ces contradictions, l'action des ONG s'est révélée dans de nombreux contextes une forme d'assistance souvent indispensable.

La littérature consacrée aux modalités de mise en œuvre de l'aide (*aid delivery*) souligne également le rôle d'intermédiation joué par les ONG entre les donateurs et les bénéficiaires, en particulier lorsque la faiblesse institutionnelle limite les capacités administratives des États récipiendaires (Banks, Hulme et Edwards, 2015) ; cette littérature tend toutefois à négliger les écueils liés aux phénomènes de dépendance. Au Burkina Faso, les ONG italiennes — dont le nombre a sensiblement augmenté après les années 2000 — ont contribué à garantir une certaine continuité opérationnelle, notamment durant les phases de contraction de l'APD italienne consécutives à la crise financière mondiale de 2008. Des études empiriques montrent en effet que la canalisation de l'aide à travers les organisations de la société civile peut atténuer les effets déstabilisateurs de la volatilité de l'APD dans les contextes fragiles, en permettant le maintien de programmes locaux malgré les fluctuations des financements publics (Frot & Santiso 2011 ; OECD 2022). Dans le contexte burkinabè, cette continuité apparaît particulièrement cruciale, l'efficacité des interventions dépendant largement de la stabilité des systèmes agricoles et des moyens de subsistance ruraux. Dans ce cadre, plusieurs ONG ont soutenu des initiatives de développement économique local, notamment à travers la création de caisses rurales fournissant du microcrédit à des districts coopératifs communautaires — ensembles de coopératives paysannes engagées dans une même filière productive — afin de renforcer l'agriculture et l'horticulture locales et de réduire la dépendance aux monocultures (Tapsoba 2010).

La présence d'organisations italiennes au Burkina Faso constitue ainsi un élément structurant de la coopération italienne et précède, en partie, la consolidation de la coopération bilatérale institutionnelle. Dès les années 1980, les ONG européennes — dont plusieurs organisations italiennes — ont joué un rôle significatif dans la mise en œuvre de programmes de développement rural, de sécurité alimentaire et de services sociaux de base en Afrique subsaharienne. Elles ont contribué à la décentralisation progressive de l'aide internationale et à la diffusion d'approches participatives du développement (Edwards & Hulme 1996 ; Lewis & Kanji 2009). Dans le cas burkinabè, ce modèle a favorisé l'établissement de relations de long terme avec les communautés locales et les autorités territoriales, renforçant la capacité opérationnelle de la coopération italienne, notamment dans les zones rurales.

Dans une perspective institutionnelle et historique, Lisa Ann Richey (2025) souligne que l'aide italienne s'est caractérisée par une combinaison singulière d'aide publique et privée, ainsi que par une articulation étroite entre coopération au développement et assistance humanitaire, au sein d'un écosystème institutionnel en mutation pour les ONG italiennes, marqué par la nécessité de diversifier leurs sources de financement. Depuis 2001, la pluralité des acteurs est notamment représentée par l'Associazione delle organizzazioni italiane di cooperazione e solidarietà internazionale (AOI), qui regroupe de nombreuses organisations engagées dans des programmes de développement, d'assistance humanitaire et d'advocacy.

À partir du milieu des années 2010, et en particulier à la suite de la réforme introduite par la loi n° 125/2014, les ONG ont assumé un rôle de plus en plus central comme partenaires de mise en œuvre des programmes financés par l'AICS. Cette évolution reflète une tendance plus large de la coopération internationale vers la « localisation de l'aide » et le renforcement du *humanitarian-development nexus*, notamment dans les contextes qualifiés de *fragile and conflict-affected settings* (Barbelet 2018 ; Carment & Samy 2019). Dans ces contextes, les ONG deviennent souvent l'infrastructure opérationnelle qui rend l'aide concrètement déployable : elles interviennent dans des zones où la présence institutionnelle est limitée, assurent la continuité des services essentiels et mettent en œuvre des programmes articulant interventions d'urgence et actions de développement.

L'action des ONG se déploie ainsi sur deux registres principaux : la sécurité alimentaire à court terme et la résilience des systèmes de subsistance à moyen terme. D'une part, de nombreuses organisations — souvent en partenariat avec des agences multilatérales telles que le WFP, la FAO ou l'Union européenne — mettent en œuvre des programmes de *cash and voucher assistance*, des distributions alimentaires ciblées et des interventions nutritionnelles visant à stabiliser la consommation et à réduire les *negative coping strategies*. La littérature économique montre que les transferts monétaires réguliers peuvent renforcer la capacité des ménages à amortir les chocs climatiques et productifs grâce à des mécanismes d'épargne, d'accumulation d'actifs et de stabilisation des revenus (Premand 2022). D'autre part, les ONG contribuent au renforcement de la résilience agricole à travers des programmes intégrés de soutien aux moyens de subsistance, incluant l'accès aux intrants productifs, la réhabilitation des ressources naturelles, le soutien aux marchés locaux et la diversification des revenus. Cette articulation entre interventions humanitaires et programmes de développement s'inscrit dans l'approche du *Humanitarian-Development-Peace Nexus* (WFP 2023 ; EU Commission/ECDDPM et al. 2022).

Dans un contexte marqué par l'instabilité du Sahel, les ONG italiennes opérant au Burkina Faso ont progressivement réorienté leurs interventions vers des programmes de résilience agricole, de sécurité alimentaire et de cohésion sociale. Actuellement, vingt-sept organisations italiennes sont actives dans le pays, avec 118 projets en cours<sup>15</sup>. Une cartographie réalisée pour la période 2009–2013 identifiait déjà au moins 133 acteurs impliqués dans les initiatives de coopération, incluant des collectivités territoriales, des institutions éducatives, des entreprises et vingt-sept associations de migrants burkinabè engagées dans des initiatives de co-développement<sup>16</sup>. Ce réseau, probablement sous-estimé, présente une forte concentration dans certaines régions italiennes — notamment la Lombardie, le Piémont, la Toscane, la Vénétie et l'Émilie-Romagne — tout en incluant également des territoires de plus petite taille, comme l'Ombrie (Guazzini 2015).

Parmi les organisations issues d'Ombrie opérant de manière continue au Burkina Faso dans les domaines de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire figurent notamment Tamat<sup>17</sup> et CIPA. Cette dernière a coordonné plusieurs projets fondés sur une approche multi-acteurs, parmi lesquels le programme « Comunità SMART. Acqua, energia, cibo, lavoro e innovazione per lo sviluppo sostenibile », financé par l'AICS entre 2019 et 2023. Les compétences développées dans ce cadre — notamment dans les domaines de l'énergie solaire et de la réduction du gaspillage alimentaire — ont ensuite été diffusées à travers des initiatives de sensibilisation menées en Italie et au Burkina Faso.

Grâce à un partenariat avec la Coopérative d'Énergie Solaire Windg Panga à Koudougou, CIPA a également obtenu un financement de la présidence du Conseil des ministres italien pour le projet « Seminare il futuro. Agricoltura e competenze per l'autonomia alimentare nelle aree rurali ». Ce programme met à disposition des communautés rurales — en particulier des groupes de productrices — des jardins maraîchers équipés de pompes solaires, des systèmes d'irrigation à faible dispersion hydrique et des formations en agroécologie. Depuis février 2023, le soutien apporté par CIPA vise à renforcer les compétences techniques locales afin de permettre aux femmes impliquées de développer des solutions durables sur les plans économique et environnemental. Dans un contexte marqué par un décalage persistant entre les pratiques sociales et la législation en matière d'égalité de genre dans l'accès à la terre, l'accompagnement à l'adoption de techniques anti-érosives apparaît particulièrement pertinent (Noufé 2025). La mise en œuvre de ces projets, prolongée par l'initiative «Énergie en Connexion. Welfare communautaire et filières agricoles durables (EeC)<sup>18</sup> », illustre la capacité du CIPA à soutenir, plutôt qu'à diriger, des initiatives issues des dynamiques locales.

Dans un contexte international marqué par une concurrence accrue entre acteurs de la coopération et par une capacité de choix croissante des gouvernements africains, l'Italie est appelée à réadapter ses modèles de coopération. Les ONG italiennes se confrontent ainsi aux défis liés aux processus de localisation et de décolonisation de l'aide, notamment

---

<sup>15</sup> <https://www.open-cooperazione.it/web/Dati-Annuali-Aggregati/Default.aspx?anno=2024> consulté le 12 février 2026

<sup>16</sup> FOCSIV (2015). *Verso una cooperazione del Sistema Italia. Il caso del Burkina Faso*. [https://www.focsiv.it/wp-content/uploads/2015/05/Collana\\_strumenti\\_41.pdf](https://www.focsiv.it/wp-content/uploads/2015/05/Collana_strumenti_41.pdf) consulté le 20 novembre 2025

<sup>17</sup> <https://tamat.org/>

<sup>18</sup> CIPA. *Energie in Connessione. Welfare di comunità e filiere agricole sostenibili*. <https://centropace.org/>

à travers la construction de partenariats plus équilibrés avec les organisations africaines et l'élargissement de l'accès direct aux financements pour les acteurs locaux. Ces dynamiques visent à dépasser la dichotomie traditionnelle entre donateurs et bénéficiaires et à promouvoir un partage plus substantiel du pouvoir décisionnel au sein des programmes de coopération.

Alors que sont de plus en plus nombreux ceux qui estiment que seules des initiatives, réflexions, réformes, innovations et solutions originales émanant de l'intérieur des pays concernés permettront de relever les défis en cours, une partie de la littérature académique souligne la nécessité de repenser les architectures institutionnelles de la coopération afin de favoriser des transformations plus durables. Les ONG internationales devraient progressivement s'éloigner d'une position dominante dans la gestion des flux financiers et dans la définition des priorités d'intervention pour adopter un rôle davantage orienté vers l'appui et la facilitation. Les initiatives seraient alors conçues comme des processus interconnectés au sein de réseaux d'acteurs et orientés vers des objectifs définis par les acteurs locaux (Walton 2016). L'expérience de CIPA semble s'inscrire dans cette trajectoire, en étant conscient qu'elle ne sera pas dépourvue d'apories.

Dans cette perspective, l'expérience des ONG italiennes au Burkina Faso met en lumière les ambivalences de la coopération contemporaine dans les contextes sahéliens. Si l'action de la société civile contribue à maintenir des espaces d'intervention et d'innovation, elle révèle également les tensions persistantes entre logiques d'aide internationale, dynamiques locales de développement et recompositions géopolitiques régionales. Ces tensions constituent aujourd'hui l'un des enjeux centraux pour l'avenir des politiques de coopération dans le Sahel.

## Bibliographie

---

- Amoah M. 2025. *Decolonizing African Politics*. Springer.
- Amselle J.-L. 2022. *L'invention du Sahel*. Éditions du Croquant.
- Ansah, R. A. 2025. « The Exit of Sahel States from ECOWAS: A Political Analysis of Regionalism in Crisis ». *International Journal of Scientific and Research Publications*, 15(2) : 167-173.
- Banks, N., Hulme, D., & Edwards, M. 2015. « NGOs, states, and donors revisited: Still too close for comfort? » *World Development*, 66 : 707-718.
- Barbelet, V. 2018. *As local as possible, as international as necessary: Understanding capacity and complementarity in humanitarian action*. Overseas Development Institute.
- Bationo, L. J., Diallo A., Topan G. J. 2025. « Heterogeneous and Average Effects of the Adoption of Sustainable Agricultural Practices on the Dietary Diversity of Smallholder Farmers in Burkina Faso ». *Food and Energy Security*, 14(2) : e70069.
- Borruso P. 2003. « L'Italia e la crisi della decolonizzazione ». In A. Giovagnoli, S. Pons (ed.), *L'Italia repubblicana nella crisi degli anni settanta. Tra guerra fredda e distensione*, Rubbettino: 397- 442.

- Calandri, E. 2019. « Italy, the Developing World, and Aid Policy, 1969–1979: The “Historic Compromise” and Italian Foreign Policy ». *Cold War History*, 19(3) : 363–81.
- Carbone G. et al. 1993. *La politica dell'Italia in Africa, Contesto, interessi e scenari della presenza politica ed economica italiana nell'Africa sub-sahariana*, ISPI.
- Carment, D., & Samy, Y. 2019. *Exiting Fragility: A Global Imperative*. Ohio University Press.
- Compaoré, E. S. et al. 2025. *Understanding Government Policies on Climate-Smart Agriculture in West Africa: Insights from Burkina Faso. Land Restoration Through Ecosystem-Based Approach: Contexts from Drylands of the Global South*. Springer Nature : 621-637.
- De Waal, a. 1997. *Famine Crimes: Politics and the Disaster Relief Industry in Africa*. African Rights & the International African Institute.
- Dozon, J.-P. 2008, *L'Afrique à Dieu et à Diable. États, ethnies et religions*. Ellipses.
- Easterly W. 2009. « How the Millennium Development Goals are Unfair to Africa ». *World Development*, 37(1) : 26-35.
- Edwards, M., & Hulme, D. 1996. *Beyond the Magic Bullet: NGO Performance and Accountability in the Post-Cold War World*. Kumarian Press.
- Engels, B. 2025. « The crisis in Burkina Faso and the coup belt ». *Zeitschrift für Außen-und Sicherheitspolitik*, 18(1) : 13-23.
- Engels B. 2022. « Transition now? Another coup d'état in Burkina Faso ». *Review of African Political Economy*, 49(172) : 315-326.
- Ercolessi M.C. 1994. « Italy's Policy in Sub-Saharan Africa ». In S. Brune, J. Betz, W. Khüne (eds.), *Africa and Europe: Relations of Two Continents in Transition*, LIT Verlag: 87-107.
- Ercolessi M. C. 1991, *Conflitti e mutamento politico in Africa. Il ruolo degli attori esterni e delle relazioni inter-africane negli anni Ottanta* FrancoAngeli.
- European Commission, ECDPM, Particip GmbH. 2022. *Evaluation of the EU's Integrated Approach in Fragile and Conflict-Affected Situations: Sahel Case Study*. European Commission.
- FAO. 1992. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1991*. FAO.
- Ferraris L. V. 1999. « La politica italiana di cooperazione allo sviluppo ». In L. Tosi (a cura di), *L'Italia e le organizzazioni internazionali. Diplomazia multilaterale nel Novecento*, Cedam : 327-340.
- Frigo M., Martinelli P. 1990. *La cooperazione allo sviluppo tra Italia e paesi africani. Quadro legislativo, accordi bilaterali, integrazione regionale*, Edizioni Lavoro.
- Frot, E., & Santiso, J. 2011. « Herding in aid allocation ». *Kyklos*, 64(1) : 54–74.
- Gado B. A. 1993. *Une histoire des famines au Sahel: études des grands crises alimentaires (XIX°-XX° siècles)*. L'Harmattan.
- Giro M., a cura di. 2024. *Piano Mattei. Come l'Italia torna in Africa*. Guerini e Associati.
- Greco, E., Maremonti F., Bursi M. 2024. *L'Impegno in Ambito ONU e la Cooperazione allo Sviluppo*, in *L'Italia nell'Anno delle Grandi Elezioni: Rapporto sulla Politica Estera Italiana 2024*, IAI.
- Guazzini, F. 2015. « L'associazionismo non profit in Africa e i nuovi paradigmi della cooperazione allo sviluppo », in L. Ferrucci, G. Paciullo (a cura di), *Internazionalizzazione in Africa tra imprese, istituzioni pubbliche e organizzazioni no profit*. FrancoAngeli : 115-135.

- Hagberg S., Kibora L.O. 2023. « Epilogue: Burkina Faso seen from below in early 2023 ». In *Security from below in Burkina Faso: citizen perceptions and perspectives*. Uppsala University, Uppsala Papers in Africa Studies, N. 7 : 107–114
- Ianni V. 2004. *La società civile nella cooperazione internazionale allo sviluppo. Approcci teorici e forme d'azione*, L'Harmattan Italia.
- Isernia P. 1995. *La cooperazione allo sviluppo*. Il Mulino.
- Jackson, N. A. 2018. « Incentivized' Self-Adjustment: Reclaiming Sankara's Revolutionary Austerity from Corporate Geographies of Neoliberal Erasure ». In A. Murrey (ed.), *A Certain Amount of Madness: The Life, Politics and Legacies of Thomas Sankara*. Pluto Press : 113–124.
- Kafando, Y. 2024a. « Terrorism, food consumption and household welfare: Evidence from Burkina Faso ». *Agricultural Economics*, 55(2) : 215–232.
- Kafando W. A., Sakurai T. 2024. « Effects and mechanisms of armed conflict on agricultural production: Spatial evidence from terrorist violence in Burkina Faso ». *Journal of Agricultural Economics*, 76(1) : 24-44.
- Ködmön, Z., Szöke J. 2025. « Sustainability of water security in Burkina Faso—a review ». *Clean Technologies and Environmental Policy*, 27(13) : 8967-8979.
- Laurent P.-J. 1995. « Développement local, stabilité politique et décentralisation. L'exemple du Burkina Faso ». *Bulletin de l'A.P.A.D.*, 10.
- Lawrence, M. et al. 2024. « Global polycrisis: the causal mechanisms of crisis entanglement ». *Global Sustainability*, 7 : e6.
- Lewis, D., & Kanji, N. 2009. *Non-Governmental Organizations and Development*. Routledge.
- Liverani A., Lovisolo F. 2006. « La cooperazione allo sviluppo italiana tra quantità e qualità: alcuni spunti di riflessione ». *Afriche e Orienti*, VIII(3-4) : 154-153.
- Michael, S. 2004. *Undermining Development: The Absence of Power among Local NGOs in Africa*. Indiana University Press.
- MAECI. 2022. *Cooperazione internazionale per lo sviluppo. Documento triennale di programmazione e di indirizzo 2021-2023*. MAECI.
- Mkandawire T. 2010. « How the New Poverty Agenda Neglected Social and Employment Policies in Africa ». *Journal of Human Development Capabilities*, 11(1) : 37-55.
- Murrey A. 2020. « Thomas Sankara and a Political Economy of Happiness ». In S. Ojo Oloruntoba, T. Falola (eds.). *Palgrave Handbook of African Political Economy*, Palgrave Macmillan : 193-208.
- Nyamekye, C. et al. 2018. « Soil and Water Conservation in Burkina Faso, West Africa ». *Sustainability*, 10(9) : 3182.
- Naré Y. 2026. *Burkina-China : une coopération sud-sud, 1960 à 2020*. L'Harmattan.
- Naré R. H., Saidou A. K. 2025. « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes: The Case of Episodic Change in Agriculture Policy in Burkina Faso (1983–2022) ». *Africa Spectrum*, 60(2) : 244–265.
- Navarro-Pabsdorf, M., Cuenca-García E. 2026. « Socio-Economic Barriers to Sustainable Development in Burkina Faso ». *Sustainable Development*, 34 : 689-700.

- Nikiema, P. R., Dedewanou F. A. 2025. « Food Insecurity During the COVID-19 Pandemic in Burkina Faso ». *Economies*, 13(6) : 155.
- Noufé T., Ky H., Ky S.S. 2025. « Autonomisation des agricultrices rurales et adaptation au changement climatique au Burkina Faso ». *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 393 : 77-96.
- OCHA. 2026. *Burkina Faso. Besoins Humanitaires et Plan de Réponse des Partenaires*. OCHA.
- OECD. 2025. *Cuts in Official Development Assistance*. OECD.
- OECD. 2023. *Development Co-operation Report 2023*. OECD.
- OECD. 2022. *States of Fragility 2022*. OECD.
- Okereke C.N.E., Okereke M.N. 2025. « Terrorism in Burkina Faso: trends and dynamics ». In R. Gunaratna, C. Okereke (eds.) *Palgrave handbook of terrorism in Africa*. Palgrave Macmillan: 569–599.
- Olivier de Sardan J.P. (2023), *L'enchevêtrement des crises au Sahel. Niger, Mali, Burkina Faso*. Karthala.
- Poussart-Vanier M. 2005. « La politisation de l'aide alimentaire d'urgence au Burkina Faso ». In P. Janin, C.E. Suremain (eds.) *La Question Alimentaire en Afrique: Risque et Politisation*. Presses Universitaires de France : 737–760.
- Premand, P. 2022. « Cash transfers, resilience, and climate shocks: Evidence from Sahelian countries ». *Quarterly Review of Economics and Finance*, 86 : 89–104.
- Ramutsindela, M., Mickler D. (eds.) 2020. *Africa and the sustainable development goals*. Springer International.
- Richey, L. A. 2025. « How the Institutional Context Creates a Neoliberal Politics of Aid: An Italian Case Study ». *Development and Change*, 56(3) : 539-571.
- Shivji, I. G. 2007. *Silences in NGO Discourse: The Role and Future of NGOs in Africa*. Fahamu/Pambazuka.
- Tallet B. 1996. « 1983-1993: dix ans de politique agricole ». In R. Otayek, F.M.Sawadogo, J.-P. Guingané (ed.) *Le Burkina Entre Révolution et Démocratie, 1983-1993: Ordre Politique et Changement Social en Afrique Subsaharienne*. Karthala : 119–132
- Tapsoba M. 2010. « Credito ai contadini ». *Volontari per lo sviluppo*, XXV(5) : 16-18.
- Tega Y. et al. 2025. « Mapping Agroecology Networks in Burkina Faso: Governance Challenges and Pathways for Transition ». *Land*, 14(12) : 2300
- UNDP. 2025. *Human Development Report 2025: A matter of choice: People and possibilities in the age of AI*. UNDP.
- UNHCR. 2025. *Burkina Faso: country facts and humanitarian context*. UNHCR.
- Venturi, B. 2022. *EU and the Sahel: A Laboratory of Experimentation for the Security-Migration-Development Nexus*. IAI.
- Villani A. 2015. « L'Africa nella politica italiana di cooperazione allo sviluppo ». In P. Borruso (a cura di), *L'Italia in Africa. Le nuove strategie di una politica post-coloniale*. Cedam : 29-64.
- Walton O. E. et al. 2016. « Understanding Contemporary Challenges to INGO Legitimacy: Integrating Top-Down and Bottom-Up Perspectives ». *Voluntas*, 27(6) : 2764–2786.

- Wilén N. 2025. *Securitizing the Sahel. Analysing External Interventions and Their Consequences*. Oxford University Press.
- World Bank. 2024. *Net bilateral aid flows from DAC donors, Italy to Burkina Faso (current US\$)*. World Development Indicators.
- World Food Programme. 2023. *Operationalising the Humanitarian–Development–Peace Nexus: WFP Western Africa Case Study – Burkina Faso*. WFP.
- Wong, S., Guggenheim S. 2018. *Community-driven development: myths and realities*. World Bank Policy Research Working Paper 8435.
- Zahonogo P, Song-Naba F, Ouoba Y. 2023. *Sankara et le Développement de l’Afrique*. L’Harmattan.